

Communiqué de presse : le 14 mai 2012

ADAMAS CELEBRE SES 20 ANS DE PRESENCE EN CHINE

Implanté depuis 20 ans en Chine, Adamas est le tout premier cabinet d'avocats européen à avoir obtenu une licence d'exercice délivrée par le Ministère chinois de la Justice permettant à un cabinet étranger de s'installer officiellement sur le territoire.

Après l'ouverture d'un premier bureau à Pékin en 1992, le cabinet a poursuivi son implantation en ouvrant rapidement un second bureau à Shanghai. Ce 20^{ème} anniversaire vient célébrer l'expertise reconnue du cabinet sur le territoire chinois.

Ces deux implantations ont très tôt positionné Adamas comme cabinet pionnier sur les marchés émergents à fort potentiel, devenant ainsi une véritable passerelle entre l'Orient et l'Occident. Le cabinet est en effet reconnu comme ayant été l'un des tout premiers à soutenir les sociétés françaises désireuses de s'implanter en Chine et, tout en continuant à conseiller des sociétés européennes présentes sur le territoire Chinois, il est également devenu le partenaire de sociétés chinoises dans leurs ambitions de développement en Europe.

Adamas Chine est aujourd'hui animé localement par quinze personnes à la tête desquelles interviennent, à Pékin et Shanghai, deux associés, LI Huini et Alban RENAUD.

En collaboration avec les bureaux de Lyon, de Paris et Stuttgart, les compétences de cette équipe s'étendent sur différents domaines de spécialités d'Adamas :

- l'investissement et la coopération industriels ;
- la mise en oeuvre, le développement de projets industriels ou d'infrastructures, notamment dans les domaines de l'énergie, et de manière plus générale, dans la « green economy »,
- et, bien évidemment, la propriété intellectuelle, domaine dans lequel, dès 1995, Adamas assura un rôle de pionnier dans la lutte contre la contrefaçon pour le compte des plus grandes marques françaises du luxe et des spiritueux.

Outre ces deux bureaux, Adamas a tissé des liens forts de partenariat avec des cabinets chinois dans les villes les plus importantes de la République Populaire de Chine (Chengdu, Wuhan, Shenzhen et Canton) incluant Hong Kong. En Asie, le cabinet est également présent sur d'autres sites (notamment Séoul et Mumbai) par l'intermédiaire de partenaires locaux.

Adamas a ainsi mis en place, un réseau stable d'avocats expérimentés, qui disposent d'une solide assise locale et de compétences affirmées, au sein d'un maillage territorial dense qui rend le cabinet incontournable sur une grande partie de l'Asie.

“Nous sommes à la fois fiers de nos équipes sur place et des belles réalisations à leur actif, mais également fiers des relations de confiance que nous avons tissées avec nos partenaires locaux qui assurent une grande force à notre présence dans cette région du monde à laquelle nous sommes fondamentalement attachés.” commente Robert Guillaumond associé co-fondateur du cabinet et initiateur, il y a 20 ans de cette implantation en Asie.

Contacts Presse :

Sophie Renard – s.renard@eliott-markus.com / 04 81 91 99 02 / 06 62 01 05 53

Guillaume Tricard – g.tricard@eliott-markus.com / 01 53 41 41 84

Quelques exemples de dossiers :

- Assistance d'une grande société française sur un projet de construction d'un équipement gazier
- Mise en place d'unités de traitement de déchets pour le compte d'un leader européen dans ce secteur d'activité
- Assistance d'un grand groupe français dans le cadre du développement en Chine d'une filière agro-alimentaire
- Assistance d'un grand groupe français en charge de la conception de la gestion d'un hub aéroportuaire
- Installation en Chine d'une filiale de recherche et développement d'une société française de biotechnologies
- Actions en matière de contrefaçon
- Accompagnement de groupes chinois spécialisés dans le négoce du vin (acquisition d'un domaine en région bordelaise), de l'hôtellerie, et de l'investissement immobilier et industriel.

A propos d'ADAMAS (<http://www.adamas-lawfirm.com>)

ADAMAS allie une double culture publique et privée, nationale et internationale, et intervient pour le compte de clients institutionnels, groupes français et étrangers, entreprises privées et publiques.

Créé en 1969 et implanté à Lyon, Paris, Stuttgart, Pékin et Shanghai, ADAMAS compte 60 avocats dont les compétences s'expriment aux conflits du droit des affaires et du droit public : notamment en matière de fusions et acquisitions ; montage et financement de projets complexes ; PPP ; contrats et marchés publics ; concurrence et distribution ; propriété intellectuelle et nouvelles technologies ; environnement ; énergie ; sciences de la vie et biotechnologie.

Contacts Presse :

Sophie Renard – s.renard@eliott-markus.com / 04 81 91 99 02 / 06 62 01 05 53

Guillaume Tricard – g.tricard@eliott-markus.com / 01 53 41 41 84